

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2007

Publication : 05/10/2007



Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP

Séance du 28 SEP. 2007

### **RECONSTRUCTION DU COLLEGE D'ILLZACH APPROBATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE (A.P.S.)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences accordées à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU l'article L 3221-11-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités selon lesquelles l'assemblée délibérante habilite le Président du Conseil Général à signer un marché public,
- VU la délibération du 14 octobre 2005,
- VU le Code des Marchés Publics,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve l'Avant-Projet Sommaire, tel que déposé sur le bureau de votre Assemblée, pour un montant total de 9 621 000 €/HT - valeur juin 2006 (11 506 716 €/TTC), comprenant d'une part les prestations décrites dans le programme pour 9 050 000 €/HT et d'autre part certaines propositions d'amélioration du projet énumérées dans le rapport et proposées par la maîtrise d'œuvre pour un montant de 571 000 € HT, en sachant qu'une Autorisation de Programme globale de 15.9 M€ a été votée sur le programme B011-2005/2 (collèges – constructions) – opération 05C01611,

1. de développer l'étude relative à la ventilation double flux avec récupération d'énergie au stade APD,
2. d'apporter les modifications nécessaires pour répondre aux observations relevées dans les rapports d'analyse déposés sur le bureau de votre assemblée.

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre  
.....abstentions